

Image not found or type unknown



Rapport caf a t il valeur juridique

Par **fougasse**, le **25/05/2014** à **16:55**

bonjour,rnun rapport pour non décence d'un logement effectué par la caf a t il une valeur juridique ?rna savoir, il est noté : suspicion, aux dires de la locataire, pas d'eau chaude (chaudière gaz de ville, ne l'a même pas vérifié).rnmerci pour vos réponses.

Par **moisse**, le **25/05/2014** à **17:06**

Bonsoir,rnCe document n'a de valeur que si la CAF verse une allocation logement.rnCe constat de la CAF parait curieux puisqu'il n'y a aucune constatation réelle simplement le report de vos allégations.rnSinon il faut s'adresser aux services d'urbanisme de la commune qui vérifieront la décence et la salubrité du logement.

Par **Lag0**, le **25/05/2014** à **20:39**

Bonjour,rn[citation]Sinon il faut s'adresser aux services d'urbanisme de la commune[/citation]rnEn fait, le service communal d'hygiène et de santé (SCHS)ou si la commune n'en a pas, l'ARS.

Par **moisse**, le **26/05/2014** à **11:13**

Bonjour,rnpourquoi diable ai-je évoqué le service "urbanisme" ?rnSurement l'habitude de le

citer.rnMerci Lag0 d'avoir corrigé.